

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
31 août 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 31 août 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

Étaient absents de la présente assemblée :

Pierre Cantin **cons. au poste no: 4**

Tous les membres du conseil ont été convoqués conformément à la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 30 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

419-08-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Adoption de l'ordre du jour

Période de question

1. Soumission gravier chemin de Val-des-Lacs
2. Planification travaux d'entretien de voirie
3. Collecte des ordures
4. Salle Agathe Bélair
5. Éclairage patinoire

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Soumission gravier chemin de Val-des-Lacs

420-08-2010

Considérant la réception de trois soumissions par les compagnies Sintra Inc., Les sablières Fournelles et fils Inc., et Lafarge Canada Inc. respectivement aux montants de 41 086.50 \$, 48 048 \$; et de 58 342.83 \$ taxes incluses;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise SINTRA Inc. au

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

31 août 2010

montant de 41 086.50\$ 2800 tonnes de pierre concassée pour le rechargement du chemin de Val-des-lacs, du numéro civique 600 à 800.

ADOPTÉE

2. Planification travaux d'entretien de voirie

421-08-2010

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité de procéder à la location d'une pelle mécanique pour compléter certains travaux d'excavation dans le parc situé en face de l'hôtel de ville pour un maximum de 3 000\$.

ADOPTÉE

3. Collecte des ordures

422-08-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité :

De vérifier la pertinence des projets relatifs à la collecte des ordures, de mettre à jour les études de mise en commun d'équipement et d'en partager les frais.

Que madame Berthe Bélanger, mairesse et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général soient autorisés à poursuivre les démarches relatives au projet de collecte des ordures en commun avec d'autres municipalités.

ADOPTÉE

4. Salle Agathe Bélair

423-08-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder au dévoilement de la plaque identifiant le pavillon Bélair ainsi que de la salle Agathe Bélair lors de l'événement du 18 septembre prochain.

ADOPTÉE

5. Éclairage de la patinoire

424-08-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Électrique R & S Filion Enr. pour une installation permanente de l'éclairage de la patinoire au montant de 4 807.92\$ taxes incluses, de faire l'acquisition de deux poteaux au montant de 1 200\$ taxes en sus ainsi que la location d'une nacelle et accessoires de fixation pour un montant de 400\$ taxes en sus. La municipalité évaluera possibilité d'ajouter des déflecteurs aux lampadaires.

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
31 août 2010

Période de questions

Levée de l'assemblée

425-08-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée; il est 10 h 45.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général